

REUNION DU 14 OCTOBRE 2021

Ordre du jour :

Mise en conformité des captages d'eau potable : servitude de passage ; approbations des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement collectif ; garantie d'emprunts pour la construction des pavillons locatifs au lotissement du château d'eau ; décisions modificatives ; provisions sur créances douteuses ; emprunt et questions diverses.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juillet 2021.

DELIBERATIONS

*** Mise en conformité des captages d'eau potable**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de régulariser les droits de passage existants sur les parcelles de M. BOUISSOU et Mme BLANC par des servitudes.

Accord du Conseil Municipal.

*** Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public 2020**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, pour l'eau potable et pour l'assainissement.

Les rapports ont été établis pour l'année 2020. Il sont désormais publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Rapports adoptés par le Conseil Municipal.

*** Garantie d'emprunt pour la construction de logements locatifs**

CANTAL HABITAT a réalisé un emprunt pour la construction des logements locatifs du lotissement du château d'eau. Monsieur le Maire explique au conseil municipal que, dans ce cadre, la commune doit se porter garant à hauteur de 50% et présente les modalités.

Accord du Conseil Municipal.

*** Provision pour créances douteuses**

La commune a l'obligation de constituer, dans son budget, une provision comptable en cas de non-recouvrement des créances présentant un retard de règlement supérieur à 2 ans. Suite à la transmission par la comptable d'un état analysant ces créances arrêté au 31/08/2021, il convient de constituer une provision de 20% de ces créances douteuses, soit 15,55€ sur l'exercice 2021 sur le budget eau et assainissement.

Accord du Conseil Municipal.

*** Emprunt**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de réaliser l'emprunt prévu pour le financement des travaux de mise en conformité des captages d'eau potable. Il présente les différentes propositions reçues.

Après étude, le conseil municipal choisi la proposition de la caisse d'épargne pour un prêt de 60 000 € sur 10 ans au taux de 0,45 %.

QUESTIONS DIVERSES

*** Réfection de la traverse**

Le Conseil Départemental du Cantal va réaliser la réfection de la traverse du bourg, de la station essence jusqu'à la boulangerie Coubetergues. Ces travaux débuteront le 8 novembre pour une durée de 2 semaines. Monsieur le Maire souhaite profiter de ces travaux pour effectuer le changement de 11 tampons et 39 bouches à clés. Le devis s'élève à 9.065€ HT.

*** Eau**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une première rencontre a lieu entre les maires de Lacapelle del Fraisse, Ladinhac, Lafeuillade-en-Vézie et Prunet en vu d'établir une convention définissant les modalités d'approvisionnement en eau entre ces 4 communes.

*** Videoprotection de la ZA des Camps**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Région Rhône Alpes Auvergne a validée l'attribution d'une subvention à hauteur de 80% du montant prévisionnel des travaux d'installation d'un système de videoprotection de la zone d'activités des Camps.

La réalisation des travaux dépendra du montant de la révision du devis initial.

*** Pont du Maisonial**

Attribution de subventions de 12 402 € au titre de la DETR 2021 par l'Etat et de 6.000 € au titre des amendes de police par la Conseil Départemental.

Le dossier de Loi sur l'eau est en cours d'élaboration.

*** Factures Eau et assainissement**

A compter de 2022, la facturation sera divisée en 2 échéances annuelles : la première échéance prendra en compte l'abonnement pour les premiers mois de l'année et un estimatif de la consommation selon la consommation habituelle ; la deuxième échéance soldera l'abonnement annuel et la consommation sera facturée selon le relevé effectué.

*** Cantine à 1€**

Monsieur le maire informe le conseil municipal des modalités du programme « cantine à 1€ » qui nécessite notamment la mise en place d'une tarification sociale.

Le conseil municipal propose de réaliser une étude afin d'étudier les répercussions budgétaires d'une éventuelle mise en place ; les parents d'élèves seront sollicités prochainement pour la fourniture des quotients familiaux.

*** Logements seniors**

Suite à la rencontre avec Monsieur DAYRAL de CANTAL HABITAT, l'implantation de maisons MODUL'THEIL serait envisageable. Il convient maintenant de vérifier si ces constructions répondent aux obligations des règlements du lotissement et du PLUi.

*** Achat balayeuse**

Un premier devis a été reçu pour un montant de 12 360 € TTC, une démonstration a eu lieu avec les représentants de plusieurs communes en vue d'un achat à plusieurs.

*** Système d'alerte château d'eau des Camps**

Devis pour la mise en place d'un système d'alarme en cas de coupure d'électricité : 3.227 €.

*** Haie rue du Midi**

Devis pour l'arrachage et le dessouchage de la haie rue du Midi suite au don de terrain par l'indivision Cantarel : 1 710 €.

*** Haie aux Planquettes**

Devis pour l'élagage de la haie : 840 € TTC.

*** Abribus secteur la Croux**

Demande de particuliers pour l'installation d'un abribus au point d'arrêt du car. Demande à chiffrer pour étude.

*** Abri pétanque**

L'association des Amis du bouchon Vézitien souhaite installer un abri sur le ponton du skate-park. Accord du conseil sans participation financière de la commune.

*** Microbrasserie** : une microbrasserie s'installera en fin d'année rue Germain Prat, dans l'ancien local de la supérette.

*** Conseil Communautaire** : le prochain conseil communautaire du 28/10 se tiendra dans les locaux de MECATHEIL en présence de Monsieur le Préfet. Une réception sera organisée par la municipalité.

*** Cabinet Médical** : inauguration le 6 novembre prochain

TOUR DE TABLE

- Nettoyage du chemin des captages à Peyrou
- Permis de construire institut de beauté en cours : nécessité de respect des normes accessibilité et sécurité liées aux Etablissement Recevant du Public
- Marché du Pays Vézien : 16 exposants au mois d'octobre - recherche d'un producteur de fruits et légumes